

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE**  
**Communauté de communes Le Gesnois Bilurien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SÉANCE DU 26 JUIN 2025**

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 30 - Procurations : 10

Rappel des dates : Convocation Générale : 20/06/2025 - Affichage : 20/06/2025

Le vingt-six juin deux mille vingt cinq, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle polyvalente de Sillé Le Philippe sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie	X		
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	DOUYERE Olivier	X		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André		Pouvoir donné à Dominique CHARPENTIER- 24.06.25	
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie		Pouvoir donné à Arnaud MONGELLA- 23.06.25	
COUDRECIEUX	FOULON Tony			X
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France		Pouvoir donné à Raymond ESNAULT- 26.06.25	
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie			X
	FOUQUET Stéphane			X
	PLAIS Mickaël		Pouvoir donné à Anthony TRIFAUT- 26.06.25	
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck		Pouvoir donné à Claudine OZAN- 26.06.25	
	DE GALARD Gilles		Pouvoir donné à André PIGNÉ- 26.06.25	
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel		Pouvoir donné à Christelle LEVASSEUR- 24.06.25	
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	GADEMER Catherine		Pouvoir donné à Jackie SURUT- 24.06.25	
	CHRISTIANY Damien		Pouvoir donné à Christophe PINTO- 26.06.25	
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude			X
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain			X
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel		Pouvoir donné à Céline MATHÉ- 24.06.25	
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VAL DE LA HUNE	PINTO Christophe	X		
	BARRAIS Vincent	X		
	LAUDE Jean-Yves	X		

**Madame Isabelle LEMEUNIER** est élue secrétaire de séance.

## **Objet : Pacte Stratégique Régional et Contrat Pays de la Loire 2026**

### **Délibération n°2025-06-083**

Vu la délibération du Conseil régional des Pays de la Loire des 15 et 16 décembre 2022 approuvant le Pacte stratégique régional type ;

Vu la délibération du Conseil régional des Pays de la Loire des 15 et 16 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023 et le cadre d'intervention du Contrat Pays de la Loire 2026, les modalités de calculs et le contrat type ;

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 17 novembre 2023 approuvant les modifications du Pacte stratégique régional type ainsi que du cadre d'intervention du Contrat Pays de la Loire 2026.

La Région des Pays de la Loire souhaite poser les bases d'un nouvel accompagnement des territoires plus juste et plus équilibré à l'échelle des territoires ligérien. Dans cette optique, elle souhaite s'appuyer sur deux grands principes que sont la transition écologique et la lutte contre le handicap.

Pour chaque intercommunalité, la Région Pays de la Loire a proposé la mise en œuvre d'un Pacte stratégique régional, dialogue stratégique reposant sur un diagnostic partagé des enjeux et besoins de chaque territoire ligérien. Ce pacte permet de définir et d'englober l'ensemble des interventions régionales sur chaque territoire, tout en précisant avec les EPCI les priorités et les stratégies de la Région pour chacune de ses politiques sectorielles dans le cadre de ses compétences.

En déclinaison opérationnelle du Pacte stratégique régional, la Région propose une palette de dispositifs d'accompagnement des projets des territoires dont notamment le Contrat Régional Pays de la Loire 2026.

Ce Contrat a vocation à soutenir les projets structurants des collectivités répondant à l'une des quatre thématiques suivantes :

- L'emploi/l'économie
- La jeunesse
- La transition écologique
- Le handicap

La prise en compte de l'inclusion des personnes en situation de handicap et la transition écologique et environnementale en tant qu'axe structurant des contrats devra être intégrée comme objectifs à atteindre pour chaque projet.

L'enveloppe globale proposée par la Région pour la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien est de **884 100 €** pour les projets s'inscrivant dans le cadre du contrat présenté. Une liste indicative des projets du territoire est jointe en annexe du contrat.

La non-attribution de la totalité de l'enveloppe par la Région avant le 31 mars 2026 entrainera la perte pour le territoire des crédits restants.

### **Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré ;**

- **Approuve** le Pacte stratégique régional du Gesnois Bilurien tel que joint en annexe et d'autoriser le Président ou son représentant à signer ledit Pacte ;
- **Approuve** le Contrat Pays de la Loire 2026 avec le Conseil régional et ainsi solliciter de la Région son appui financier, notamment dans ses éléments présentés à l'article n°3 du contrat (enveloppe globale d'un montant de 884 100 €) et d'autoriser le Président ou son représentant à signer ledit contrat tel que joint en annexe ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération

**Adopté à l'unanimité.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire,

Fait à Montfort-le-Gesnois, le 27 Juin 2025,

Le Président,  
André Pigné

